

TITRE D'HABILITATION

Nom : CANUT

Prénom : Mathis

Fonction : *Technicien verification*

Employeur : ELOTIN

Affectation :

Personnel	Symbole d'habilitation et attribut	Champs d'application		
		Domaine de tension ou tensions concernées	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
Non électricien exécutant	H0V	HTA HTB	Installations et équipements LPI	
Non électricien Chargé de chantier				
Exécutant électricien				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention élémentaire BT	BS	TBT BT	Installations et équipements LPI	
Chargé d'intervention générale BT				
Chargé de consignation				
Chargé d'opérations spécifiques	BE Mesure	TBT BT	Installations et équipements LPI	
Habileté spécial				

Remarques :

Dates	Nom & visa employeur	Signature du titulaire
30/01/2025	PASQUIER 	

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur ou son représentant et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être remis à des tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée.

La perte éventuelle de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications suivantes :

- L'une des majuscule B ou H, distinctive du domaine de tension dans lequel le titulaire peut être amené à exercer son activité.
- L'un des indices 0, 1, 2 ou 2^{ème} lettre R ou C, fixant les attributions qui peuvent lui être confiées.
- L'aptitude à travailler sous tension (lettre T ajoutée à B ou H).
- L'aptitude à nettoyer sous tension (lettre N ajoutée à B ou H).
- L'autorisation à travailler au voisinage de pièces nues sous tension (éventuellement lettre V ou indication, en toutes lettres dans la colonne « Indications supplémentaires »).

L'absence d'une indication à valeur d'interdiction.

L'habilitation d'indice 2 implique celles des indices 0 et 1.

L'habilitation d'indice 1 implique celle d'indice 0.

L'habilitation BR implique l'habilitation B1.

Les habilitations d'indices 0, 1, 2, ou de 2^{ème} lettre R permettent d'être désigné comme surveillant de sécurité électrique dans le même champ d'application que celui fixé par le titre d'habilitation.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité. Il doit, en outre, être désigné par son chef hiérarchique pour l'exécution de ces opérations.

TITRE D'HABILITATION

LPI INCENDIE ET INTRUSION

116 contre allée du Larry

ZAC du Larry - 74200 MARIN

Tél. 04 50 81 95 95 - Fax 09 59 75 51 57

Sarl Eletin - Capital 250 000€ - Siren 503881385

Cachet de l'entreprise